



Réunion du jeudi 2 juin 2022

LIEU : Maison Citoyenne VAL D'ARAN

18h30-20h30

Compte-rendu de réunion

PARTICIPANT·E·S

ACHALHI Najim

ESTEVE Guy

BAHDENNA Abdelhamid

CALIARI Thu Ha

DUBIARD Dominique

LAFOND Aurélien

EXCUSÉ·E·S

LEBAT Stéphanie

MASSOU Nancy

PATERNI Jules

Espace Âge d'Or

ROUX Pierre-Guillaume

Ass. DENAK BAT

SICRE Marie

ZENTELLIN Daniel

COHEN Anne-Lise

Correspondante de quartier

FAGGIAN Marine

BERTHO Justine

CASTEL-ROUX Valérie

Ass. DENAK BAT

FRITZ Romain

LAMARQUE Céline

LECHEVALLIER Françoise

Club Loisirs Léo Lagrange

MAUREL Laurent

ROBERT Laurent

ROYER Adrien

TERRINHA Bruno

ESPONDA Antoine

THIÉFAINE Bernard

BRAUN Christophe

CATTIE Alicia

KHOUILI Karine

LARROQUE Anaïs

MARTAL Élodie

MONTANER Laurent

ROUQUIÉ Pierre

SBARGOUD Marie-Ève

ZAMORE Guilhem

Ordre du jour

- Organisation interne du Comité de quartier
- Validation des propositions émises en réunions thématiques

I. Organisation interne du Comité de quartier

Les membres présents à cette réunion sont au nombre de 5. Les échanges débutent sur un questionnement autour de l'organisation du Comité de quartier et du peu de membres présents sur les temps de réunions du Comité de quartier.

Lors de la réunion du 13 janvier dernier du Comité de quartier CENTRE, il avait été convenu que le Comité se réunissait en grand groupe les 1ers jeudis de chaque mois. La question de ce mode de fonctionnement se pose ce soir compte-tenu de la faible participation des membres à cette réunion.

A-L COHEN propose d'envoyer une à deux semaines avant la réunion prévue aux membres un lien DODDLE proposant plusieurs dates de réunions. La date remportant le plus de suffrage sera retenue. M. FAGGIAN-SUTTER ne pense pas que cela soit efficace, et propose de rester sur le principe d'une réunion mensuelle les 1ers jeudis de chaque mois en alternant présentiel et distanciel. A-L COHEN informe que cela peut être exclu pour les membres qui ne disposent pas de l'équipement nécessaire ou de la maîtrise de cet outil.

N. ACHALHI propose quant à lui de faire des propositions via la boîte mail, et que les échanges se fassent de cette façon. Effectivement, cela pourrait être une solution, si les membres s'en saisissent.

A-L COHEN invite les membres présents à se questionner sur un mode de fonctionnement qui pourrait être plus efficace. N. ACHALHI propose qu'un document-vierge WORD soit envoyé aux membres avec un titre, un lancement de réflexion, et que les membres puissent poser et échanger leurs réflexions. Pour G. ESTEVE craint un renforcement de l'absentéisme. M. FAGGIAN-SUTTER voudrait savoir ce qu'il en est des membres qui ne sont jamais venus. A-L COHEN informe qu'ils vont être contactés par téléphone pour savoir ce qu'il en est de leur volonté de continuer au sein du Comité de quartier.

En ce qui concerne les réunions en autonomie, le constat est le même. Le Comité CENTRE ne se réunit pas en dehors de la présence et de la sollicitation du Pôle Participation Citoyenne -Tiers-lieux citoyens-. M. FAGGIAN-SUTTER constate qu'au sein du Comité il n'y a pas de leader, ni de manager, mis à part le Pôle Participation Citoyenne -Tiers-lieux citoyens- représenté par A-L COHEN, la correspondante de quartier. Pour elle, le Comité de quartier se repose uniquement sur le Pôle Participation Citoyenne -Tiers-lieux citoyens-. A-L COHEN propose de créer un sondage pour inciter les membres à s'inscrire sur les actions à venir du Comité et impulser une dynamique propre à chaque action pour ensuite les partager lors des réunions en grand groupe.

Pour G. ESTEVE, le groupe COMMUNICATION du Comité de quartier pourrait être le groupe leader du Comité de quartier, car une dynamique existe au sein de ce groupe. M. FAGGIAN-SUTTER, membre de cette commission, rejoint l'avis de M. ESTEVE mais précise que ce groupe est composé de jeunes actifs, avec des enfants, et qu'il est compliqué de cumuler contraintes familiales, professionnelles et engagement citoyen.

N. ACHALHI remarque qu'il ne perçoit pas la dynamique de groupe au sein du Comité, il pensait que les actions étaient déjà structurées. A-L COHEN prend l'exemple de créer des parcours pédestres dans le centre-ville, créer des circuits pour aller d'un point à l'autre. L'idée du Comité est de dire

« arrêter de prendre votre voiture pour aller d'un point à l'autre, vous pouvez y aller en 5mn à pied », cette idée remporte l'assentiment du Comité mais à ce stade rien n'est enclenché. M. FAGGIAN-SUTTER pose la question de savoir s'il est judicieux de faire des parcours alors que le centre-ville va entrer dans une phase de rénovation, et être impacté par son renouvellement urbain.

M. FAGGIAN-SUTTER propose d'inviter les membres à s'inscrire plutôt sur les projets et les actions, et que le Pôle Participation Citoyenne soit en support pour accompagner les membres dans la mise en œuvre. A-L COHEN rappelle que son rôle est d'accompagner et être en support pour la mise en œuvre des initiatives du Comité, et qu'en septembre il faudrait tester cette organisation. M. FAGGIAN-SUTTER exprime que lors de son engagement au Comité de quartier, elle pensait que son rôle serait uniquement celui de la consultation sur des projets initiés par la Ville, et que la mise en œuvre serait faite par la Mairie. A-L COHEN précise que l'organisation opérationnelle est portée par le Pôle Participation Citoyenne, deux sortes de projets peuvent être initiés par le Comité : l'animation locale, et les initiatives citoyennes nécessitant chacun un accompagnement spécifique.

En septembre un nouveau mode de fonctionnement sera proposé :

- Plusieurs dates seront soumises aux membres pour convenir d'une réunion grand groupe par mois
- Organiser un repas-partage pour favoriser l'interconnaissance
- Inviter les membres à s'inscrire sur les actions prioritaires : diagnostic en marchant, brigades vertes, créer des espaces « servez-vous ! », créer des temps de parcours d'un point à l'autre dans le territoire du Comité.

La Convention d'Occupation des salles

Pour le Comité de quartier CENTRE, deux conventions ont été établies, une pour chaque Maison Citoyenne : Val d'Aran, et Saint-Exupéry.

Suite à la démission d'un membre-référent pour les clés, il convient de pouvoir désigner de nouveaux membres-référents. Cela ne peut se décider sur cette réunion, du fait du peu de membres présents. De plus, pour l'instant le Comité se réunit en présence du Pôle Participation Citoyenne donc les conventions ne sont pas nécessaires.

II. Le calendrier du Comité de quartier

A-L COHEN propose de poser sur le calendrier des dates d'action : brigades vertes, festivités de fin d'année, etc. pour faciliter l'implication des membres et donner de la visibilité pour les actions à venir.

- Diagnostic en marchant : 24 septembre ou 1^{er} octobre
- Brigades vertes : il est proposé d'associer les écoles et les Maisons citoyennes à cette action. M. FAGGIAN-SUTTER propose que le Comité de quartier puisse verser aux structures un don contre participation à l'action des Brigades Vertes. Cet argent pourrait servir à financer les classes-vertes. => *le budget des Comités de quartier est dédié à la mise en œuvre des initiatives portées par le Comité de quartier, il ne peut être dédié directement sous forme de don financier aux structures.*

25 juin : Fête de la Maison Citoyenne ST EXUPERY

02 juillet : Fête de la Maison Citoyenne VAL D'ARAN

A-L COHEN propose d'installer un stand présentant le Comité de quartier, avec le barnum des Comités de quartier, une urne pour recueillir les avis et suggestions des habitant-e-s. La Fête Citoyenne se déroule de 14h à 23h.

La présence du Comité de quartier sur une Fête Citoyenne va permettre au Comité de quartier d'entrer en contact avec les habitant-e-s. N. ACHALHI souhaite animer un jeu sur la thématique de l'environnement.

Le Pôle Participation Citoyenne préparera le stand avec les visuels qui conviennent :

- Barnum des Comités de quartier
- Kakemono
- Urne pour récolter les avis des habitant-e-s

III. Tableau synthèse

<u>ORGANISATION DU COMITÉ DE QUARTIER</u>	<ul style="list-style-type: none">☞ <i>Le Pôle Participation Citoyenne -Tiers-lieux citoyens- doit accompagner au plus près le Comité de quartier</i>☞ <i>Le principe d'une réunion mensuelle les 1ers jeudis du mois est maintenu avec convocation deux semaines avant la réunion et partage des informations en amont pour susciter les échanges via mail.</i>☞ <i>Un sondage va être mis en place par le Pôle Participation Citoyenne-Tiers-lieux citoyens- pour inviter les membres à se positionner sur des actions et/ou des propositions.</i>☞ <i>Le Pôle Participation Citoyenne conviera et animera les réunions en petits groupes pour impulser la dynamique pour les actions du Comité.</i>
<u>CONVENTION D'OCCUPATION DES SALLES -MAISONS CITOYENNES-</u>	<ul style="list-style-type: none">☞ <i>Les Conventions d'occupation des salles pour les deux Maisons Citoyennes sont signées</i>☞ <i>Il convient que le Comité de quartier désigne 4 membres-référents pour les clés.</i>☞ <i>Pour l'instant la question de la Convention est en suspens car le Pôle Participation Citoyenne est présent pour toutes les réunions du Comité.</i>
<u>FÊTES CITOYENNES</u>	<ul style="list-style-type: none">☞ <i>25 juin : fête citoyenne SAINT-EXUPERY</i>☞ <i>02 juillet : fête citoyenne VAL D'ARAN</i>☞ <i>Un stand du Comité de quartier sera présent sur le site des fêtes citoyennes</i>☞ <i>Un jeu sur la thématique de l'environnement sera animé par un membre du Comité de quartier.</i>

Fin de réunion 20h00
